



Les résultats des tests de la section sportive kayak

publié le 19/06/2024 - mis à jour le 21/06/2024

Année scolaire 2023 /2024

Sommaire :

- **Les critères retenus ont été :**

Les élèves retenus dans la section sportive kayak suite à l'étude des dossiers et aux tests à la base de kayak sont :

ELEVES RETENUS :

JACQUIER RAPHAEL
COURAULT GOUJON ASENE
HELIAS AMBRE
BRANCIFORTI SIMEON
LEMATTE ERIN
PEROYS LEON

MOINET LUCIEN
LOCHON LUCIE
ROY ARMELLE
SYLVESTRE YANIS (sous réserve de continuer la section sportive)
PIAZZA VALENTIN
ROY FAUSTINE

● **Les critères retenus ont été :**

- la motivation (entretien individuel)
- l'aisance à naviguer dans un kayak (mini parcours)
- l'autonomie (s'équiper, monter dans un bateau, ranger son matériel...)
- les résultats scolaires (résultats de 2 premiers trimestre)
- le niveau en EPS (compétences acquises et appréciations)
- le comportement (vie scolaire) en cours et au collège.
- la pratique d'un autre sport (compatibilité avec les entrainement de la section sportive)
- la compatibilité avec une autre option
- le niveau de classe (recrutement prioritaire d'élèves du même niveau : équipe de 4 élèves mixtes)

Les élèves doivent retourner le dossier ci joint (envoyé également par courrier) le plus rapidement possible et avant la rentrée scolaire en septembre.

 [inscription_section_sportive_kayak_2024_2025_1_](#) (Word de 36.5 ko)

L'attestation de savoir nager (ASSN) peut être fourni par les professeurs d'EPS.

Pas de certificat médical pour entrer dans la section sportive.

En cas d'absence du dossier complet lors du 1er entraînement en septembre l'élève restera en permanence dans l'attente d'une régularisation de sa situation,

Toutes mes félicitations !

M Blanchard



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.